



RCS : BASTIA  
Code greffe : 2002

Documents comptables

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BASTIA atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 00210  
Numéro SIREN : 414 362 319  
Nom ou dénomination : LE PAIN DORE

Ce dépôt a été enregistré le 30/05/2017 sous le numéro de dépôt 653

Duplicata  
GREFFE DU  
TRIBUNAL DE COMMERCE  
DE BASTIA

## RECEPISSE DE DEPOT

SCP MES H. NAPPI ET N. CASANOVA  
PALAIS DE JUSTICE  
BP 345 20297 BASTIA CEDEX  
TEL 04 95 34 84 70  
FAX : 04 95 34 84 71

LE PAIN DORE

Rond Point de Moro-Giafferi Ou 1, boulevard Paoli  
20200 Bastia

V/REF :

N/REF : 97 B 210 / 2017-B-653

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE BASTIA certifie qu'il a reçu le 30/05/2017,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2015.

Concernant la société

LE PAIN DORE  
Société à responsabilité limitée  
Rond Point de Moro-Giafferi Ou 1, boulevard Paoli  
20200 Bastia

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-653 le 30/05/2017

R.C.S. BASTIA 414 362 319 (97 B 210)

Fait à BASTIA le 30/05/2017,

LE GREFFIER





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

### Éléments d'identification

**M GALLI TOUSSAINT**

Pour le compte de :

A COMPLETER

**EURL LE PAIN DORE**

A COMPLETER

414 362 319

N° d'adhérent : 20151470132222

1 BOULEVARD PAOLI

20200 Bastia

Période déclarée : 2015

Date limite de dépôt : 03/05/2016

### Éléments déclarés

## Formulaire 2065 (applicable à compter du 31/12/2015)

### A- IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

#### 2- Adresse du siège social

Numéro, type et nom de voie

1, BOULEVARD PASCAL PAOLI

Code postal

20200

Ville

BASTIA

Pays

FRANCE

### C- RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

#### 1- Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux de 33 1/3%

Bénéfice  
imposable au  
taux de 15%

Déficit (Report du  
2033B)

4 441

**Formulaire 2065BIS (applicable à compter du 31/12/2015)**

**J - ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION**

**1- Rémunérations**

Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)

16 318

## Formulaire 2033A (applicable à compter du 31/12/2014)

A - ACTIF	Brut 1	Amortissements Provisions 2	Net Exercice clos en N 3
<b>1 - Actif immobilisé</b>			
Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	7 500		7 500
Immobilisations incorporelles - Autres			0
Immobilisations corporelles	122 611	97 793	24 818
Immobilisations financières (1)			0
<b>TOTAL I (5)</b>	<b>130 111</b>	<b>97 793</b>	<b>32 318</b>
<b>2 - Actif circulant</b>			
Stocks matières premières, approvisionnements, en cours de production	1 232		1 232
Stocks marchandises	845		845
Avances et acomptes versés sur commandes			0
Créances (2) clients et comptes rattachés	682		682
Créances autres (3)	26 050		26 050
Valeurs mobilières de placement			0
Disponibilités	487		487
Charges constatées d'avance			0
<b>TOTAL II</b>	<b>29 296</b>	<b>0</b>	<b>29 296</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II)</b>	<b>159 407</b>	<b>97 793</b>	<b>61 614</b>

B - PASSIF	Net Exercice clos en N
<b>1 - Capitaux propres</b>	
Capital social ou individuel	7 622
Report à nouveau	-2 642
Résultat de l'exercice	-4 441
<b>TOTAL I</b>	<b>539</b>
<b>3 - Dettes</b>	
Emprunts et dettes assimilées (4)	26 560
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N (4))	34 515
<b>TOTAL III</b>	<b>61 075</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	<b>61 614</b>

## Formulaire 2033B (applicable à compter du 31/12/2015)

A - RÉSULTAT COMPTABLE		
- Produits d'exploitation		Exercice N
Ventes de marchandises	dont export et livraisons intracommunautaires	152 740
Production stockée (variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		359
<b>Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)</b>		<b>153 099</b>
- Charges d'exploitation		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		70 305
Variation de stock (marchandises)		- 512
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		29 694
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)		- 451
Autres charges externes dont crédit-bail	dont crédit-bail immobilier	32 609
Impôts, taxes et versements assimilés	dont TP/CFE, CVAE	1 534
Rémunérations du personnel		16 318
Charges sociales		8 594
Dotations aux amortissements		9 290
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>		<b>167 792</b>
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>		<b>-14 693</b>
- Produits et charges divers		
Produits exceptionnels (IV)		12 908
Charges financières (V)		2 656
<b>2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)</b>		<b>-4 441</b>
B- RÉSULTAT FISCAL		
	Bénéfice	Déficit
	0	4 441
- Réintégrations de l'exercice		
Provisions non déductibles		0
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		
	Bénéfice	Déficit
	0	4 441
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		
	Bénéfice	Déficit
	0	4 441

**Formulaire 2033C (applicable à compter du 31/12/2013)**

<b>I- IMMOBILISATIONS</b>					
Actif immobilisé	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Fonds commercial	7 500			7 500	
Autres				0	
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains				0	
Constructions				0	
Installations techniques matériel et outillage industriels	77 573			77 573	
Installations générales agencements divers	29 447	13 442		42 889	
Matériel de transport				0	
Autres immobilisations corporelles	2 449			2 449	
<b>Immobilisations financières</b>					
				0	
<b>TOTAL rubrique I</b>	<b>116 969</b>	<b>13 442</b>	<b>0</b>	<b>130 411</b>	<b>0</b>

<b>II- AMORTISSEMENTS</b>				
Immobilisations amortissables	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
				0
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				0
Constructions				0
Installations techniques, matériel et outillage industriels	62 609	7 407		70 016
Installations générales, agencements, aménagements divers	23 764	2 975		26 739
Matériel de transport				0
Autres immobilisations corporelles	810	228		1 038
<b>TOTAL rubrique II</b>	<b>87 183</b>	<b>10 610</b>	<b>0</b>	<b>97 793</b>

## Formulaire 2033D (applicable à compter du 31/12/2015)

### VI- DIVERS

Montant de la TVA collectée	8 401
Montant de la TVA déductible sur biens et services	6 653

**Formulaire 2033E (applicable à compter du 31/12/2015)**

<b>I- PRODUCTION DE L'ENTREPRISE</b>	
Ventes de marchandises	152 740
Production stockée	359
<b>TOTAL 1</b>	<b>153 099</b>

<b>II- CONSOMMATION DE BIENS ET SERVICES EN PROVENANCE DE TIERS</b>	
Achats de marchandises (droits de douane compris)	70 305
Variation de stocks (marchandises)	- 512
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	29 694
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	- 451
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	16 289
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	16 320
<b>TOTAL 2</b>	<b>131 645</b>

<b>III- VALEUR AJOUTÉE PRODUITE</b>	
Calcul de la valeur ajoutée (TOTAL 1- TOTAL 2)	21 454

<b>IV- CONTRIBUTION SUR LA VALEUR AJOUTÉ DES ENTREPRISES</b>	
<i>Si vous êtes assujetti (e) à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration 1330-CVAE), alors complétez le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé (e) du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.</i>	
Mono-établissement au sens de la CVAE	X
Chiffre d'affaires de référence de la CVAE	152 740
<b>Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) : qualification des effectifs</b>	
Effectif moyen du personnel	2
dont apprentis	0
dont handicapés	0

## Formulaire 2033F (applicable à compter du 31/12/2014)

### 2033-F COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société

Nombre total d'associés ou actionnaires	1	Nombre total de parts ou d'actions	500
personnes physiques de l'entreprise		correspondantes	

### II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre	MONSIEUR		
Nom et prénom	SUZZARINI	Nom marital	
Nombre de part	500	Pourcentage de détention	100,00%
Date de naissance	02/04/1959	Pays de naissance	FRANCE
Code postal de naissance		Commune de naissance	ALGER
Numéro, type et nom de voie	2, AVENUE EMILE SARI		
Code postal	20200	Ville	BASTIA
Pays	FRANCE		

## Formulaire 2033G (applicable à compter du 31/12/2013)

2033 G - FILIALES ET PARTICIPATIONS (liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case.

X

## Formulaire 2059H (applicable à compter du 31/12/2010)

2059 H - Obligation déclarative incombant à certains contribuables relevant de la Direction chargée des grandes entreprises

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case

X

**Formulaire 2059I (applicable à compter du 31/12/2005)**

**2059 I - OBLIGATION DÉCLARATIVE INCOMBANT A CERTAINS CONTRIBUABLES RELEVANT DE LA DIRECTION CHARGÉE DES GRANDES ENTREPRISES**

**Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case**

**X**

## Formulaire 2069RCI (applicable à compter du 31/12/2015)

### 2069RCI - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

#### 1 - Réduction et crédits d'impôt dispensés de déclaration spéciale

##### 1.3 Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

Montant total des rémunérations versées

n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit dont préfinancement

16 318

à crédit d'impôt

## Procès-verbal de l'assemblée générale de l'associé unique du 23 JUIN 2016

L'an deux mille seize, le vingt trois juin à 10 heures, l'associé unique du PAIN DORE, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 7622 euros, dont le siège social est situé à 1, boulevard Pascal PAOLI 20200 BASTIA, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 41436231900017, se sont réunis au siège social, à la suite de la convocation qui leur a été adressée individuellement par lettre recommandée avec accusé de réception en date du 2 juin 2016.

L'assemblée est présidée par M. François SUZZARINI, gérant.

Le Président constate que sont présents :

- M. François SUZZARINI, 300 parts

Soit au total 1 associé, totalisant 300 parts (100%).

Le Président déclare que l'assemblée est légalement constituée ; elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les documents suivants sont déposés sur le bureau par le Président :

- les accusés de réception des lettres de convocation,
- les comptes annuels
- le rapport de la gérance
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée

Le Président déclare que les documents requis lui ont été adressés 15 jours avant la date de la présente assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- lecture du rapport de gestion de la gérance sur la situation et l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2015
- approbation des comptes et affectation du résultat

Puis lecture est donnée du rapport de la gérance.



S F

La discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

**PREMIERE RESOLUTION – Approbation des comptes**

L'assemblée des associés approuve le rapport de gestion de la gérance et les comptes de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2015, et donne à la gérance quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à la majorité

**DEUXIEME RESOLUTION – Affectation du résultat**

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée.

En conséquence, le déficit de l'exercice se montant à la somme de 4 441 euros est affecté comme suit :

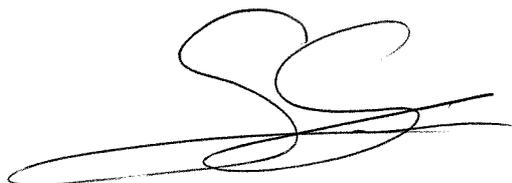
- report à nouveau : 4 441 euros en totalité.

**DERNIERE RESOLUTION**

Tous pouvoirs sont donnés à la Gérance pour effectuer ou faire effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance et tous les associés présents.

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.